

cpl : compte rendu de l'assemblée générale de bruxelles volley

la réunion s'est tenue ce 12.09.2019 à ixelles
jean-luc y a représenté les loisirs (serge était en vacances)

ordre du jour

- 1) accueil des clubs
- 2) mot du président
- 3) modification(s) (statuts et roi)
- 4) comptes 2019
- 5) cotisation 2020-2021
- 6) budget 2020
- 7) élections
 - ◇ administrateur : six postes à pourvoir
 - ◇ commissaire aux comptes : un poste à pourvoir

1) et 2) accueil des clubs et mot du président

jean-pierre se plaint à rappeler le rôle des clubs bruxellois dans la création de la fédération
il demande d'observer une minute de silence à la mémoire de jean-pol
le volley bruxellois est maintenant bien connu par la cocof
la région bruxelloise commence à le reconnaître
le volley à bruxelles évolue : il y a de moins en moins de clubs, mais le nombre d'affiliés augmente
le volley féminin qui est majoritaire devrait être (mieux) représenté
il y a des clubs de plus en plus grands
cela donne des opportunités : il y a un espace sous-utilisé au "centre nord"
cela suppose une aide à la gestion : les bénévoles ne sont en effet plus légion !

3) modification des statuts et roi

néant

4) comptes 2019

le ca a obtenu un subside de la cocof et a récupéré le return 2019 de la fédération
le ca a obtenu de la fédération que les loisirs soient désormais pris en compte dans les futurs return
il y a eu des clinics et des cours animateurs
toutes les dépenses ont été couvertes pas des subsides (rien n'a donc été dépensé sur fonds propres)
l'ag approuve les comptes 2019 et donne décharge aux administrateurs

5) cotisation 2020-2021

le montant de la cotisation est maintenu à 25 € par équipe, avec 3 équipes maximum
le ca ristournera la cotisation après paiement (pour que les clubs aient une dépense de cotisation)

6) budget 2020

le ca prévoit (à la grosse louche)
dans les recettes

- le return de la fédération (solde 2019 & 2020 comprenant les loisirs)
- un subside de la cocof (de ± 6 k€)
- un subside de la région (de ± 10 k€)

dans les dépenses

- le versement des return et le remboursement des cotisations aux clubs
- une aide aux jeunes (via le subside régional)
- des formations (via le subside de la cocof)

l'ag approuve la proposition de budget 2020

7) élections

jean-pierre explique

- qu'il n'y a pas eu de candidature pour le poste de vérificateur aux comptes
- qu'il n'y a eu que 3 candidatures aux postes d'administrateurs (jean-pierre, marc et guy)
- qu'il faudrait plus de candidatures, parmi lesquelles des candidatures féminines

il propose de reporter le vote pour permettre d'autres candidatures
il insiste sur le fait que les clubs doivent s'impliquer
(jean-pierre, marc et guy sont des oldies qui ne se représentent que pour une dernière fois)
l'ag rejette cette proposition (sur base du règlement) :

- soit les 3 candidats se retirent, et le vote est alors de-facto reporté faute de candidats
- soit les 3 candidats maintiennent leur candidature, et alors il doit y avoir un vote

après une courte suspension de séance, les 3 candidats choisissent de maintenir leur candidature
un vote a donc eu lieu
(je n'en connais pas le résultat, ayant dû quitter la réunion avant la fin)